

Conseil d'administration
9-10 mars 2023

En référence au
point 7 de l'ordre du jour

Point à l'ordre du jour : Rapport de la Présidente du C-FAR

Résumé

Conformément au règlement E.1.b) de l'IPPF, le Comité des finances, d'audit et des risques (C-FAR) s'est réuni le 23 février 2023. Le Comité a assuré une surveillance et donné une orientation politique dans les domaines clés suivants :

Revoit et prend note :

- (a) Du rapport de gestion des incidents pour le mois de décembre 2022
- (b) Du rapport de protection et de gestion des incidents pour le 4^{ème} trimestre 2022
- (c) Du rapport annuel de gestion des incidents 2022
- (d) Du rapport annuel de protection 2022
- (e) du rapport sur les fraudes 2022
- (f) des états financiers de l'exercice finissant le 31 décembre 2021
- (g) Des paiements spéciaux pour l'exercice 2022 (1^{er} janvier- 31 décembre 2022)
- (h) du plan d'audit interne 2023
- (i) du plan d'assurance global 2023
- (j) De l'audit externe 2022 : état d'avancement du pré-audit.

Approuve :

a) l'augmentation de 10 % du taux des honoraires journaliers demandée par RSM UK Risk Assurance Services LLP pour l'audit interne qui passe ainsi de £680 à £750 pour le plan 2023.

Action

Le C-FAR recommande au Conseil d'administration la clôture des fonds affectés suivants :

- (i) Assemblée générale : \$ 341k
- (ii) Fonds 2022 du développement de la stratégie : \$95k
- (iii) Triple Whammy/ Triplé du gouvernement danois [*COVID, réductions du FCDO et/ou nouvelle formule de financement*] : \$164K
- (iv) Création de la région Amériques & Caraïbes : \$263k
- (v) Solution 1 & 2 Fonds Construire le mouvement & opportunités : \$685k
- (vi) Solution 4 Développer la capacité des AM - Règle du bâillon mondial : \$957k
- (vii) Solution 5 Favoriser un meilleur accès aux SDSR en situation de crise : \$200k

Veillez noter que les montants de chacun des fonds ci-dessus sont basés sur des comptes provisoires et qu'en tant que tels, ils sont susceptibles de changer, après la clôture de tous les comptes de l'exercice 2022. Le montant qui sera transféré aux réserves générales sera le montant final, après que tous les ajustements aient été effectués.

(b) Lorsque l'on se penche sur le contexte actuel, on constate que les cycles des contrats de subventions non restreintes d'un certain nombre de donateurs sont alignés sur la stratégie de l'IPPF et c'est ainsi qu'en 2023 l'IPPF doit renégocier ses accords de subventions non restreintes avec un certain nombre de gouvernements, entre autres la Suède, la Norvège, la Suisse, etc. – ce qui ajoute un niveau de risque car nous pourrions nous trouver dans l'incapacité de terminer ce cycle actuel de 6 ans. En outre, un certain nombre d'AM connaissent des difficultés financières en raison de pertes de revenus liées à la pandémie de Covid 19 et à des pressions sur leur trésorerie, ce qui pourrait nécessiter un investissement en amont afin de procéder à des ajustements nécessités par la stratégie.

Afin de combler un retard ou un décalage dans le temps sans perdre, puis devoir réembaucher, des capacités précieuses et sans avoir à retarder la stratégie, le C-FAR **recommande au Conseil d'administration** d'affecter la somme de US\$ 6 millions – qui sera prélevée sur ses réserves générales – à titre de **fonds de stabilisation**, afin de s'assurer que le Secrétariat et les AM sélectionnées puissent naviguer dans cette incertitude sans compromettre le lancement de la stratégie.

Participant-e-s

Membres du C-FAR : Elizabeth **SCHAFFER**, Présidente, C-FAR
Judith **MAFFON**, Membre, C-FAR
Lakshan **SENEVIRATNE**, Membre, C-FAR
Nicolette **LOONEN**, Membre, C-FAR
Bience **GAWANAS**, Trésorière de l'IPPF & Membre du C-FAR (rejoint la réunion avec un peu de retard)

Personnel : Alvaro **BERMEJO**, Directeur-Général
M Varun **ANAND**, Directeur, Finance & Technologie
Nisha **GOHIL** (preneuse de notes)

Audit interne : Mark **SULLIVAN**, RSM Risk Assurance Services LLP

Audit externe : Dipesh **CHHATRALIA**, Crowe U.K. LLP

Ont rejoint la réunion pour des points pertinents de l'ordre du jour
Felicity **MORGAN**, Consultante, Risques & Assurance
Vanessa **STANISLAS**, Responsable de la protection

Dans l'impossibilité d'assister à la réunion : Maisarah **AHMAD**, Membre, C-FAR

1. Bienvenue et présentations

Liz souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Les membres du C-FAR expriment leurs condoléances à Varun et Alvaro pour le décès de Neville. Varun et Alvaro remercient tous deux le Comité et disent leur profonde tristesse face au départ d'un ami et d'un cher collègue. Alvaro informe le Comité que Neville laisse derrière lui une jeune famille, ce qui rend la situation particulièrement difficile pour les enfants. Il indique qu'un livre de souvenirs a été remis à la famille, et qu'une célébration a eu lieu sur la plage de Brighton, ce que Neville avait souhaité. La famille dit se sentir très soutenue.

Vanessa ajoute qu'il est vraiment important de reconnaître la contribution de Neville, en particulier en ce qui concerne les cas de malversations financières qu'il a clarifiés et fait progresser. Sa disparition laisse un grand vide. Célébrons ce qu'il a pu accomplir pendant le temps qu'il a passé parmi nous.

Liz remercie tout le monde et ajoute que Neville et d'autres ont été en mesure de faire ce travail (à l'IPPF) de façon positive – pour être sûr que le changement reste possible même s'il y a des obstacles.

2. Point 2 - Points de procédures

2.1. Excuses pour absence

Varun informe le Comité que Bience se joindra à la réunion dès qu'elle le pourra et que Maisarah est absente et pourrait ne pas pouvoir se joindre à la réunion.

2.2. Adoption de l'ordre du jour et de l'horaire provisoires

Le Comité a examiné et adopté l'ordre du jour à l'unanimité.

Action : L'ordre du jour est adopté.

2.3. Procès-verbal de la réunion du Comité d'audit et des finances

Les membres du Comité examinent et approuvent le procès-verbal de la réunion de novembre 2022.

Action : Les membres du C-FAR approuvent le procès-verbal de la réunion précédente du 15 novembre 2022.

2.4. Questions émanant des réunions précédentes

Il n'y a pas de questions émanant des réunions précédentes.

3. Rapports de protection et de gestion des incidents se terminant le 31 décembre 2022

Rapports d'incidents

Vanessa présente un synopsis des données annuelles et des données cumulatives des incidents depuis l'instauration de *SafeReport* (soit 2018) :

Année 1 jan - 31 déc 2022				Cumul 1 déc 2018 - 31 déc 2022			
82 nouveaux cas	77% liés aux AM	23% liés au Secrétariat	79 dossiers fermés	282 signalements reçus		244 (86%) dossiers fermés	
49 signalements liés à l'emploi et au lieu de travail	17 signalements liés aux malversations financières	30% des nouveaux signalements émanent de la région du monde arabe		44% liés au Secrétariat	56% liés aux AM	23 signalements de protection	87% dossiers de protection clos
5 signalements de protection	7 dossiers de protection clos	80% des dossiers en souffrance datant de 2020 et 2021 clos		70 nouveaux signalements en moyenne reçus chaque année		60 dossiers en moyenne clos chaque année	

Parmi les principaux points de la présentation, notons :

- *SafeReport* fut mis en ligne en décembre 2018. Les données à droite sont le cumul pour toute la période et à gauche pour l'année civile 2022.
- Les données cumulées font état de ce qui suit :
 - 282 cas reçus au total, 86% conclus et clos
 - 44% d'entre eux on trait au Secrétariat et 56% aux AM.
 - Sur les 282 cas, 23 sont des cas de protection, soit environ 8,2 % du total, 87 % d'entre eux étant aujourd'hui conclus et clos.
 - Nombre moyen de cas par an : 70.
- Les données annuelles indiquent :
 - 82 signalements, 77% d'entre eux ayant trait au Secrétariat et 23% aux AM.
 - 79 des dossiers clos le furent en 2022.

- En première place on trouve toujours les questions d'emploi et de lieu de travail et les malversations financières.
- En ce qui concerne les dossiers en souffrance, 80 % d'entre eux sont désormais réglés et clos.
- La performance s'est améliorée, grâce au soutien, à la formation et aux ateliers.
- À partir de janvier 2023, le rapport d'incident classera les signalements en fonction de leur durée d'ouverture : 0-6 mois, 6-12 mois, 12-18 mois et 18 mois ou plus. De cette façon, le nombre de pages de rapport sera réduit au minimum et le Comité pourra faire part de ses réflexions tout en étant en possession des mêmes données précises qu'auparavant.

Mark demande quelles leçons ont été tirées des dossiers qui ont été clos. Vanessa répond que, bien que le système soit configuré pour saisir les divers enseignements tirés des dossiers, les données aujourd'hui saisies ne sont pas de bonne qualité, ce qui rend toute analyse des enseignements difficile. Il est proposé à l'avenir d'extraire les enseignements du système et de les inclure aux rapports mensuels, de sorte qu'au cours des prochains mois, les informations saisies commencent à s'améliorer. Les enseignements seront ensuite communiqués aux collègues et utilisés pour mieux informer le soutien aux AM. Ceci sera également renforcé par la mise en place d'une communauté de pratique des coordinateur-riche-s d'incidents qui tireront bon escient des enseignements auparavant anonymisés.

Rapport sur la protection

Vanessa présente au C-FAR les données synthétiques du rapport de protection.

Année 1 jan - 31 déc 2022				Cumul 1 déc 2018 - 31 déc 2022			
5 nouveaux cas	7 dossiers fermés	100% liés aux AM	55% dossiers en retard fermés	23 signalements reçus	21 dossiers fermés	22% liés au Secrétariat	78% liés aux AM
43% de dossiers corroborés fermés	43% de dossiers partiellement corroborés fermés		14% de dossiers non corroborés fermés	73% de dossiers : Harcèlement sexuel	14% de dossiers : Exploitation et abus sexuel	13% de dossiers : autres formes d'abus	1 dossier en retard toujours ouvert
100% de dossiers : allégations de harcèlement sexuel				6 nouveaux cas de protection en moyenne reçus chaque année		5 dossiers de protection clos en moyenne chaque année	

Parmi les principaux points de sa présentation, notons :

- L'IPPF reçoit en moyenne six cas de protection par an, dont cinq sont clôturés chaque année
- Les cas de harcèlement sexuel figurent en première place.
- Les signalements sont peu nombreux, car l'IPPF n'a pas encore pleinement sensibilisé les client-e-s des services à leurs droits et à la nécessité de signaler toute atteinte à ceux-ci.
- Cette année, 100% des cas de protection reçus concernent des allégations de harcèlement sexuel.

Nicolette remercie Vanessa pour tout le travail accompli. Elle mentionne qu'elle a vraiment apprécié le rapport sur les ICP, en particulier celui sur la formation, car c'est ce qui, à long terme, préviendra les incidents et aidera à vraiment créer une culture d'ouverture et de prévention. Elle poursuit en disant vouloir comprendre pourquoi 70% des AM ont été sélectionnées et non 100%. Vanessa précise que 70 % des AM vont bénéficier d'une formation à la protection à l'échelon de la direction et de l'instance de gouvernance et que la raison pour laquelle on a choisi 70 % et non 100 % tient au

simple fait que le nombre de formations possibles avec les ressources disponibles ne peut être plus élevé que cela.

Rapport sur les fraudes 2022

Varun présente Felicity (qui remplace Neville) au C-FAR. Liz lui souhaite la bienvenue. Felicity se présente et se dit ouverte à toute question ou recommandation sur la voie à suivre.

Il n'y a ni questions ni commentaires. Liz informe Felicity que le Comité étant au fait des dossiers et des incidents, il se peut/pourra qu'il n'y ait pas d'autres questions. Felicity remercie le C-FAR et espère que, lors de la prochaine réunion du Comité, elle pourra l'informer d'un nombre plus élevé de dossiers menés à leur conclusion.

Alvaro fait part du risque de rejets (non acceptations) probables, suite à l'audit juricomptable d'AWRO, pour un montant d'environ \$9 millions et plus. Il informe le Comité que l'IPPF est en pourparlers avec PwC pour que le cabinet fournisse des justifications et des preuves sur les dépenses encourues afin de réduire le montant des dépenses qui pourraient être qualifiées de douteuses. Il souligne qu'il est important de soulever ce point avec le C-FAR étant donné la discussion à venir sur la note de continuité d'exploitation et la nécessité pour le Comité de signer cette note. Nicolette demande si cela a été pris en compte dans les comptes, ce à quoi Varun répond que 70% du montant, soit environ \$6,5 millions, sont liés aux salaires — qui ont été versés sur les comptes bancaires des employés — et que la probabilité que cela soit qualifié de douteux ne devrait pas être très élevée et c'est pourquoi il n'est peut-être pas nécessaire d'enregistrer ceci comme un passif (ou un passif éventuel).

Felicity ajoute qu'à ce jour, PwC n'a pas découvert de fraude. En revanche, ce que le cabinet a trouvé, c'est une mauvaise tenue des dossiers et un manque de preuves/informations concernant les programmes, ce qui n'est pas surprenant car c'est ce que nous savions déjà, étant donné que nous savons qu'il s'agit essentiellement d'une économie monétaire (*dans le sens où les transactions se font en liquide*). En outre, un grand nombre des contrôles qui manquaient ont désormais été mis en place, ce qui a été vérifié et confirmé par nos auditeurs internes, RSM UK Risk Assurance services.

Dipesh (de Crowe) demande ce qu'il en est de la position des donateurs et on lui répond que l'impulsion principale vient de l'un des donateurs [*à savoir la Norvège*].

Liz demande quelle proportion du financement les Norvégiens représentent et quelle est notre obligation du point de vue de la Charity Commission une fois le rapport reçu.

La contribution totale de la Norvège aux recettes non restreintes est d'environ 10%. Felicity confirme que le dossier a été signalé à la Charity Commission et qu'il est toujours ouvert. Dipesh ajoute que la Charity Commission veut voir si des processus adéquats ont été suivis et des améliorations apportées. Tant que la réponse à ces deux questions est affirmative, la Commission ne s'attend pas à ce qu'il y ait quelque amende que ce soit, etc. à l'encontre de l'IPPF.

Liz remercie Felicity et demande à Varun comment le Comité sera tenu à jour si jamais le calendrier ne correspondait pas à une réunion prévue du C-FAR. Varun répond espérer pouvoir apporter des informations plus fraîches lors de la prochaine réunion du Comité à la fin du mois de mars. Toutefois, s'il y a des développements entre les deux réunions, une mise à jour sera communiquée aux membres du Comité.

Point d'information : Le Comité prend note des :

- a) Rapport de gestion des incidents pour le mois de décembre 2022
- b) Rapport de protection et de gestion des incidents pour le 4^{ème} trimestre 2022
- c) Rapport annuel de gestion des incidents 2022
- d) Rapport annuel de protection 2022
- e) Rapport sur les fraudes 2022

4. Etats financiers de l'exercice 2022

Varun présente les premiers chiffres provisoires de l'exercice 2022 (se terminant le 31 décembre 2022). Il souligne qu'est incluse une comparaison entre les dépenses réelles (selon les comptes non audités) et les budgets selon les prévisions du T3. Il souligne que ces chiffres feront l'objet d'ajustements, en raison des rapprochements en cours. Cependant, le mouvement maximum ne devrait pas être supérieur à \$1 million (+/-). Parmi les principaux points à retenir des chiffres présentés, notons :

- Exercice clos avec un excédent non restreint de US\$18,7m. Sur ce montant, environ \$7,8 millions ont déjà été affectés dans le cadre d'approbations spécifiques du Conseil en décembre. Les raisons pour lesquelles l'excédent provisoire est supérieur aux \$10 millions prévus en 2022 sont les suivantes :
 - économies supplémentaires dues à l'augmentation des subventions non restreintes reçues (financement supplémentaire du BMZ pour l'Ukraine)
 - des revenus supplémentaires grâce à la conclusion en temps voulu de contrats à terme
 - des retours sur investissements supplémentaires en raison d'une meilleure gestion de ceux-ci
 - des économies sur les dépenses supérieures aux prévisions du T3.
- L'exercice s'est terminé avec des dépenses inférieures aux prévisions, tant en ce qui concerne les projets affectés que les projets restreints.
- La Direction demande :
 - la clôture de certains fonds affectés – car il y avait des soldes – les activités à entreprendre dans le cadre de ces fonds étant terminées.
 - L'affectation de \$ 6 millions à la création d'un **Fonds de stabilisation** afin d'atténuer tout risque éventuel encouru par l'IPPF dans le cadre :
 - des négociations en cours de la plupart des accords de subvention non restreinte alignés sur la période de la stratégie de l'IPPF
 - des audits en cours
 - des difficultés financières auxquelles sont confrontées certaines AM en raison de la chute de revenus observée après la Covid.

Si le Comité accepte la clôture des fonds (ainsi qu'il est demandé ci-dessus), l'IPPF terminera l'exercice avec une réserve générale de \$27 millions (contre \$24,3 millions actuellement dans le bilan avec en plus \$2,7 millions en raison de la clôture de certains fonds affectés), soit environ \$1 million de plus que la limite maximale de la fourchette autorisée (à savoir \$26 millions). Ceci permet donc au C-FAR d'affecter \$6 millions au *fonds de stabilisation*, sans pour autant passer en dessous du seuil minimum de la fourchette (à savoir \$19 millions).

Nicolette remercie Varun pour ce rapport détaillé et s'enquiert de la sous-utilisation de \$10,3 millions. Varun répond que la direction avait prévu un excédent de \$10 millions à la fin du T3 2022, mais qu'il s'agissait alors d'une estimation prudente et que nous nous sommes retrouvés en meilleure position que ce qui avait été prévu. En ce sens Varun opine que l'IPPF est dans une position financière bien plus solide que celle de l'exercice dernier. Nous devons cependant

continuer à faire preuve d'agilité financière et, au vu du contexte actuel du risque et de la solidité de la position financière, nous proposons cette affectation pour résister à d'éventuels vents contraires.

Nicolette soulève un autre point, à savoir qu'outre les détails, il serait bon de trouver quatre ou cinq indicateurs qui donnent un aperçu de la santé financière de l'organisation. Elle propose son aide pour les développer avec l'équipe. Liz répond que c'est une excellente suggestion. Elle ajoute qu'au fur et à mesure de l'élaboration des nouveaux indicateurs – ainsi qu'il en fut discuté lors de la précédente réunion du Conseil d'administration – il serait bon de garder à l'esprit comment présenter les différents types de financement (le financement de base non restreint ayant un impact sur les opérations, le financement affecté et le financement restreint). Varun est d'accord avec cette suggestion.

Une copie de la mise à jour financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 est jointe ici à titre de référence.

Point d'action : *Le Comité prend note :*

a) des états financiers de l'exercice 2022.

Action

Le C-FAR convient de recommander :

- b) au Conseil la clôture des fonds suivants :
- i) Assemblée générale \$ 341k
 - ii) Fonds 2022 du développement de la stratégie \$95k
 - iii) Triple Whammy Triplé du gouvernement danois [COVID, réductions du FCDO et/ou nouvelle formule de financement] \$164K
 - iv) Création de la région Amériques & Caraïbes \$263k
 - v) Solution 1 & 2 Fonds Construire le mouvement & opportunités \$685k
 - vi) Solution 4 Développer la capacité des AM - Règle du bâillon mondial \$957k
 - vii) Solution 5 Favoriser un meilleur accès aux SDSR en situation de crise \$200k

Veillez noter que les montants de chacun des fonds ci-dessus sont basés sur des comptes provisoires et qu'en tant que tels, ils sont susceptibles de changer, après la clôture de tous les comptes de l'exercice 2022. Le montant qui sera transféré aux réserves générales sera le montant final, après que tous les ajustements aient été effectués.

c) Lorsque l'on regarde le contexte actuel, on constate que les cycles des contrats de subventions non restreintes d'un certain nombre de donateurs sont liés à la stratégie de l'IPPF et c'est ainsi qu'en 2023, l'IPPF est en train de renégocier ses accords de subventions non restreintes avec un certain nombre de gouvernements, entre autres la Suède, la Norvège, la Suisse, etc. – ce qui ajoute un niveau de risque car nous pourrions peut-être nous trouver dans l'incapacité de finir ce cycle de 6 ans. En outre, un certain nombre d'AM connaissent des difficultés financières en raison de pertes de revenus liées à la pandémie due à la Covid 19 et à des pressions sur leur trésorerie, ce qui pourrait nécessiter un investissement en amont pour procéder à des ajustements nécessités par la stratégie.

d) *Afin de combler un retard ou un décalage de temps sans avoir à perdre, puis à réembaucher, des capacités précieuses et sans avoir à retarder la stratégie, le C-FAR **recommande au Conseil d'administration** d'affecter la somme de US\$ 6 millions prélevés sur ses réserves générales à titre de fonds de stabilisation, afin de s'assurer que le Secrétariat et les AM sélectionnés puissent naviguer dans cette incertitude sans compromettre le lancement de la stratégie.*

5. **Registre des paiements spéciaux effectués entre le 1 janvier et le 31 décembre 2022**

Varun présente au C-FAR le document rendant compte des paiements spéciaux, indemnités et pertes pour l'exercice 2022 (1^{er} janvier-31 décembre).

***Point d'information :** Le Comité prend note des paiements spéciaux pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 et dit son appréciation du niveau d'information fourni.*

6. **Mise à jour de l'audit interne et plan d'assurance des AM 2023**

Plan d'audit interne 2023

Mark présente le plan d'audit interne 2023. Parmi les principaux points de sa présentation :

- Le plan a été mis au point de conserve avec Alvaro.
- La version du plan annuel communiquée C-FAR a été mise à jour afin d'inclure une demande au C-FAR d'approuver l'augmentation de 10% du taux d'honoraires journalier (pas le budget) de l'audit interne.
- Compte tenu de la taille de l'organisation, le niveau d'audit interne effectué n'est peut-être pas suffisant. Cependant, la mission de RSM est complétée par le travail d'assurance effectué par Felicity et son équipe, avec qui RSM travaille en étroite collaboration et qui est pris en compte lors de la préparation de ce plan.
- Le plan actuel prend en compte le budget disponible pour la mission d'audit interne et toute augmentation ne serait possible que si des budgets supplémentaires sont disponibles. Dans ce contexte, le plan donne la priorité aux tâches les plus appropriées à entreprendre cette année :
 - Suivi des mesures prises par la direction quant aux recommandations des audits précédents. En particulier, les mesures prises à la suite du grand nombre de recommandations concernant le BRA seront effectivement mises en place.
 - Revue de la sécurité cybernétique / informatique, car cela n'a pas encore été effectué dans le passé. Il s'agit d'une question d'actualité au sein des Conseils du secteur.
 - Audits des BR européen et d'Asie du Sud.

Mark informe le Comité que l'audit à Kuala Lumpur (pour ESEAOR) est terminé et que le rapport provisoire est publié. Il espère qu'il sera finalisé dans les prochains jours. Une fois que ce rapport terminé, toutes les tâches listées pour 2022 auront été accomplies.

Questions

Nicolette remercie Mark. Elle vérifie les trois revues optionnelles listées dans le plan sont effectivement programmées, soit : la transition du pôle financier ; la revue des programmes ; la gestion des achats et des contrats. Elle souligne qu'elle aimerait particulièrement que la revue des programmes soit effectuée.

Mark répond que le plan s'appuie sur le nombre de jours disponibles en fonction du budget. Si des audits supplémentaires sont nécessaires, il pourrait en établir le coût et voir s'ils peuvent être entrepris. Il suggère également que l'équipe pourrait « déprioriser » l'un des audits existants, par exemple celui du BR EN, ce qui lui permettrait de se charger de celui que le Comité juge plus important. Il souligne également que l'équipe de Felicity a sans doute déjà planifié quelque chose d'autre, qui pourrait fournir au Comité une assurance sur les programmes.

Nicolette pose une question sur la disponibilité du budget. Varun indique qu'actuellement la proposition présentée est conforme au budget, garantissant que nous restons dans l'enveloppe globale approuvée à la fin de l'exercice dernier par le Comité. Ainsi, afin de maintenir le budget du

Secrétariat dans l'enveloppe, le budget de l'audit interne devra être maintenu aux niveaux actuels. Varun ajoute qu'en plus des audits internes et de l'assurance globale, l'IPPF est soumise à plusieurs audits de projets restreints – qui garantissent une revue plus approfondie de la mise en place des programmes (à l'échelon des projets).

Mark convient qu'étant donné qu'il s'agit d'un plan conçu à une certaine date, comme cela fut précédemment le cas, si le Comité ou la direction devait mettre maintenant en avant un domaine particulièrement préoccupant, l'audit de ce dernier pourrait facilement devenir une priorité du plan.

Liz souligne qu'il est important de noter que le Comité s'intéresse particulièrement à la surveillance des programmes. Nous devons être raisonnables quant au montant que nous dépensons pour tous ces différents mécanismes d'assurance et d'audit, mais la réalité est que l'IPPF est une grande organisation, qu'il y a des choses qui ne sont pas toujours visibles et nous devons considérer où et comment nous opérons nos choix. Je pense personnellement que c'est un point de départ raisonnable, mais je veux également m'assurer que nos questionnements sont entendus. Nicolette dit être d'accord avec Liz et comprendre les contraintes mais qu'en termes de résultats, le fait de ne pas effectuer une revue programmatique ne serait pas une bonne idée. Mark accepte de prendre cette suggestion en compte et d'ajuster le plan en conséquence.

Mark présente ensuite la demande d'augmentation d'honoraire (de 10% du tarif journalier) qui est soumise à l'examen et à l'approbation du C-FAR. Il informe celui-ci qu'il s'agit d'un taux d'honoraires composite et que dans le cas de l'IPPF, RSM a utilisé avant tout des cadres expérimentés pour ses différentes missions. Il informe également le Comité que dans le contexte de la pression actuelle sur le recrutement, la rétention et l'augmentation du coût de la vie, l'augmentation du taux journalier reste très compétitive. Liz convient que le recrutement et la rétention de personnel dans le secteur de l'audit et de la comptabilité sont endémiques, c'est le monde dans lequel nous nous trouvons. Elle ne pense pas qu'il y ait d'autre façon d'avancer. Mark remercie Liz et cette dernière demande au C-FAR s'il est d'accord avec l'augmentation des honoraires.

Plan d'assurance global 2023

Felicity présente le plan d'assurance des AM pour 2023 et l'état d'avancement des audits/suivis à l'échelon des AM. Elle souligne que le plan consiste à entreprendre huit à dix audits par an, via une liste de cabinets d'audit – dans la mesure du possible recrutés et basés dans la région où l'audit doit être effectué. Elle souligne que la liste a été créée par Lucy Soar qui n'a pu se joindre à la réunion.

Felicity informe le Comité des audits effectués l'exercice dernier. L'accent fut mis sur l'Ouganda, l'Indonésie et les Caraïbes, soit une bonne répartition entre les différentes régions. Elle rappelle au Comité que la sélection des AM s'est appuyée sur une méthodologie à base risques, les bureaux régionaux contribuant par le biais de leurs personnels relais en contact avec les AM qui indiquaient là où ils/elles discernaient des risques. Le travail entrepris par l'équipe d'assurance a complété le travail de RSM qui s'est concentré sur les risques du Secrétariat.

Liz convient qu'il s'agit d'un très bon plan, remercie Felicity et Lucy et invite les membres du Comité à poser des questions.

Nicolette ajoute que le plan met en évidence une très bonne façon de travailler avec les AM, de les aider et de les conseiller. Elle demande si, dans le cadre de l'approche à base risque de sélection des AM, il existe une classification des risques, un profil de risques ou un schéma de rotation par

AM. Felicity confirme que le mode de sélection comprend tous ces facteurs, par exemple : la taille du financement ; les circonstances opérationnelles ; les conclusions de l'accréditation ; les incidents ; les observations ; et la période écoulée depuis le dernier audit.

Liz demande comment les AM reçoivent ces audits. Alvaro explique que les AM les accueillent favorablement, surtout une fois que les auditeurs sont partis, car ils trouvent l'approche vraiment utile. C'est l'une des choses que tout le monde a souligné au moment du décès de Neville en se souvenant de sa contribution. Le DG poursuit en soulignant que la fonction d'assurance des AM constitue une grande opportunité pour les AM de s'améliorer. Liz remercie Felicity et Alvaro.

Discussion sur la gestion des risques

Nicolette partage alors quelques réflexions sur l'approche des donateurs et sur les discussions qui ont lieu au sein des ONG néerlandaises en matière de gestion des risques. L'une d'entre elles concerne le partage des risques : les donateurs sont de plus en plus réticents à prendre des risques et essaient de les transférer aux ONG et au niveau national, tout en exigeant beaucoup plus, notamment en matière de localisation et de renforcement des systèmes. Ces ONG remettent alors en question les donateurs en déclarant qu'ils ne peuvent pas vraiment demander un travail de si haut niveau, dans des circonstances extrêmement difficiles, tout en demandant aux ONG de supporter tous les risques. Elle demande si l'IPPF est dans le même état d'esprit.

Elle souligne qu'avoir le contrôle a un prix particulièrement dans les pays qui ont le plus de besoins – ce sont généralement les pays où il y a le moins de contrôles et de cadres et où les opérations se déroulent dans des circonstances très difficiles.

Alvaro répond en ajoutant que l'IPPF a également ces discussions et il mentionne que les ONG sont discriminées par rapport au secteur privé dans la mesure où on leur demande de prendre des risques mais qu'elles ne sont pas autorisées à les facturer. Il souligne avoir pour la première fois entendu un haut fonctionnaire du DFID s'élever contre la modalité adoptée par de nombreux donateurs, qu'ils appellent le financement basé sur les résultats ou sur la performance, mais où ils ne font que transférer le risque sans vous permettre ensuite d'être payé pour cela, alors que le secteur privé est autorisé, lui, à financer ce risque.

Liz demande alors aux participants de revenir sur la conversation qui a eu lieu plus tôt eu égard au donateur norvégien qui disait que quelque chose est « douteux » dans une économie basée sur l'argent liquide et que leur financement leur doit être retourné. Que signifie le terme « douteux » dans une économie basée sur l'argent liquide ? Que nous pourrions avoir à rendre cet argent, même si les auditeurs disent qu'il n'y a pas de fraude mais des contrôles internes faibles. Nous comprenons cela certes et il n'y a là pas beaucoup de surprise.

Alvaro ajoute que cela se retrouve même dans certains contrats, car ils disent « nous payons en fonction des livrables et résultats » et même s'il n'y a aucun doute que nous avons fait ce qui avait été prévu dans le contrat et que nous avons payé des salaires pour ce faire, ils continuent à remettre les choses en question, ce qui est intéressant car ils ne le feraient pas dans un autre contexte. Varun souligne que les termes du contrat du FCDO fournissent un bon exemple, dans lequel nous sommes sélectionnés pour fournir un service, que nous fournissons et si, en le fournissant, nous innovons et économisons des fonds, le FCDO considère ces économies comme un profit, qui ne peut être réutilisé qu'après avoir demandé la permission du FCDO.

Bience est d'accord pour dire qu'il s'agit là d'une conversation que nous devons avoir. La relation entre les ONG et les donateurs doit être clairement définie. Pourquoi les donateurs donnent-ils de l'argent ? Ils le font parce qu'ils croient en ce que fait l'ONG, parce qu'ils ne sont pas capables de le faire eux-mêmes. En tant qu'ONG, nous ne devons jamais penser que les donateurs nous font une faveur. Il doit s'agir d'un partenariat respectueux entre les deux parties. Il est peut-être temps pour les ONG de se réunir et de trouver un point commun sur la façon dont elles veulent s'engager avec les donateurs à l'avenir. Sinon, vous savez, cela devient une question très, très litigieuse, par exemple dans nos régions du monde où une ONG n'a pas de capacité mais où l'on attend d'elle qu'elle dépense beaucoup pour rédiger un rapport sur ce qu'elle a réalisé avec US\$5k et vous finissez par dépenser au moins le même montant pour préparer le rapport. Cela n'a aucun sens.

Liz remercie Bience et demande à Alvaro s'il souhaite discuter de ce sujet, disons en juin, dans le cadre de notre Conseil d'administration, puis de la réunion des donateurs. Il y a peut-être quelque chose dans cette discussion que nous voudrions voir dans le rapport d'Alvaro en vue de la réunion de juin. Elle soulève la question du pouvoir et des privilèges, de ce que nous fournissons, de la manière dont nous le faisons et du fonctionnement de l'argent. Liz propose d'aider Alvaro avec le contenu du rapport, s'il le souhaite.

Point d'information : Revoir et prendre note :

- a) du plan d'audit interne pour 2023
- b) du plan d'assurance global 2023.

7. De l'audit externe 2022 : état d'avancement du pré-audit.

Liz indique aux autres membres qu'elle a eu l'occasion de rencontrer l'équipe de Crowe qui lui a transmis son questionnaire d'évaluation du risque de fraude, auquel elle a répondu et qui se trouve dans les documents communiqués au C-FAR pour cette réunion. Elle demande à tous les membres de l'examiner et de suggérer s'ils/elles souhaitent apporter des changements aux réponses, ce dont elle sera heureuse de tenir compte.

Liz invite Dipesh à faire verbalement le point sur l'état d'avancement de l'audit externe.

Dipesh remercie Liz et fournit au C-FAR une rapide mise à jour sur l'audit :

- L'année passée fut la première année de la mission d'audit externe de Crowe – elle fut consacrée à faire connaissance avec l'IPPF et à comprendre les processus, les systèmes, les contrôles et évidemment la taille de l'organisation.
- Crowe a eu un débriefing très utile avec Varun et l'équipe. Les équipes de Crowe et d'IPPF ont élaboré un plan très détaillé, en tenant compte des défis de l'exercice dernier. Il confirme que ces plans ont permis à l'équipe de bien avancer dans l'audit.
- Conformément au plan, l'audit intérimaire a commencé en décembre, des progrès satisfaisants ont déjà été réalisés, en anticipant une partie de la mission, en particulier dans les domaines qui prennent beaucoup de temps et sont assez complexes, notamment en ce qui concerne les produits et charges des subventions.
- L'équipe s'inquiétait un peu du calendrier et de la pression, mais elle est désormais sur la bonne voie et est régulièrement en contact avec l'équipe financière.
- Varun a déjà communiqué quelques chiffres. Tout est dans la bonne direction et en avance sur où nous en étions à la même époque l'année dernière.
- L'audit du bureau de la région Afrique demeure une zone de risque. Nous y pensons et nous essayons de les suivre de près (tant du côté de l'IPPF que de Crowe).

- Le travail de terrain commence dans quelques semaines mais nous sommes déjà en avance sur ce que nous avons prévu. Dipesh dit espérer que la dynamique mise en place jusqu'à présent se poursuivra à l'avenir.
- Il informe le Comité que Mark, de l'audit interne, et lui-même conversent régulièrement ainsi qu'avec Lucy et Felicity, de l'équipe Risques et Assurance.

Dipesh confirme enfin qu'au jour d'aujourd'hui tout est positif. C'est un bon début et les équipes espèrent poursuivre sur cette dynamique.

Liz remercie Dipesh et informe le Comité qu'en ce qui concerne la question du calendrier, elle a signalé à l'équipe de Crowe la nécessité pour le C-FAR de procéder à son évaluation et pour le Conseil de se réunir selon le calendrier déjà confirmé. Ainsi, nous œuvrons tous pour que nos réunions aient lieu au même moment et nous n'avons pas trop de flexibilité à cet égard, ce que l'équipe Crowe comprend.

Point d'information :

Le Comité prend note de :

- a) La mise à jour de la Présidente du C-FAR
- b) La mise à jour de Crowe LLP UK.

8. Questions diverses

Bience dit comme combien elle a voulu se joindre à cette réunion pour faire savoir aux membres que, suite à la décision de l'AG, ce sera sa dernière réunion du C-FAR. Elle remercie :

- Liz pour son leadership et pour avoir maintenu l'organisation sur la bonne voie en ce qui concerne les questions financières – preuve en étant que le Conseil d'administration et les membres du C-FAR lui ont fait confiance.
- les membres du C-FAR de lui avoir appris beaucoup de choses sur le financement et sur les activités des autres comités. Elle souligne qu'elle faisait elle-même son apprentissage et espère n'avoir pas déçu les membres de ce Comité.

Elle souhaite plein de bonnes choses au Comité et elle remercie également Alvaro, Varun et l'équipe pour l'aide qu'ils ont apportée au Comité et espère qu'ils continueront à le faire.

Liz, au nom du C-FAR, remercie Bience pour sa contribution au Comité. Elle souligne que ce partenariat fut un plaisir et déclare que c'est ici la note finale parfaite pour cette réunion du Comité et elle souhaite voir à nouveau tout le monde très bientôt. Liz et Varun remercient à leur tour tout le monde pour leur précieuse contribution à la réunion.